

2025/16

**VILLE DE RANTIGNY**  
**Département de l'Oise**  
**Arrondissement de Clermont**  
**Canton de Clermont**

**Convention tripartite relative à l'éco-pâturage dans la zone humide de Rantigny**

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi 4 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 21 mars 2025, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny.

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoint au maire, Jean Marc FEVRIER, Laurencè BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Marie DUHAMEL, Christophe PECHEUR, Sandrine DUFOUR, Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Benjamin PIRES.

---

Une convention tripartite a été élaborée entre la SAS Les Bergers de la Biodiversité, la commune de Rantigny, et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB) afin de fixer les modalités de partenariat en vue de la mise en place d'un éco-pâturage extensif dans les zones humides.

Les animaux, 13 au total, seront répartis sur trois enclos. Selon les objectifs de gestion, il y aura deux espèces de moutons (Shropshire et Ouessant).

Le prestataire (SAS Les Bergers de la Biodiversité) aura la responsabilité de la mise à disposition des animaux, entre avril et octobre, l'installation de matériel, et la formation éventuelle de volontaires au sein des équipes de la commune de Rantigny.

Le coût total est de 10 757 euros TTC, financé à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le reste à charge pour la commune est de 2151.40 euros TTC.

Le Maire propose de :

- l'autoriser à signer la présente convention tripartite ;
- mettre en œuvre les modalités financières de la convention.

**Le rapport est adopté**

Nombre de conseillers en exercice :	22
Nombre de conseillers présents :	16
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	17

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 060-216005181-20250409-202518-DE

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DE  
Adjoint au maire, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck  
CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine  
DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET, Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

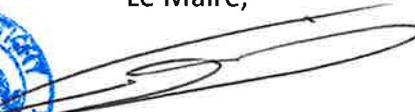
Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 7 avril 2025

Le Maire,



  
Dominique DELION